



Lycée Les Bruyères

Charte d'usage de l'Internet

"Des services de communication pour l'éducation et la formation"

▪ **Domaine d'application**

Cette charte s'applique à tout utilisateur, membre du personnel, élève ou étudiant, mineur ou majeur, accédant à l'internet au lycée les Bruyères.

▪ **Usages du réseau et de la messagerie**

L'usage du réseau internet pédagogique est réservé à des activités d'enseignement répondant aux missions de l'Éducation Nationale.

Sont interdits en particulier la consultation des sites pornographiques, les sites présentant toute forme d'apologie (crime, négationnisme, crimes de guerre), les sites appelant à la haine raciale ou religieuse, et d'une manière générale tout site ne respectant pas la législation en vigueur.

La connexion utilisée par les élèves se fait sous la responsabilité d'un adulte.

L'usage de la messagerie est réservé aux applications pédagogiques. L'utilisation pour des messages personnels ou des forums de discussion est strictement prohibée.

▪ **Respect de la législation concernant les droits sur les logiciels et les données**

- Les utilisateurs s'engagent à respecter la législation en cours quant aux droits sur les logiciels. Il est en particulier interdit d'utiliser des logiciels non achetés par le lycée, ou d'utiliser des copies piratées.

- Les logiciels dits "shareware" sont des logiciels en libre essai et non libres de droits. On doit les payer à l'issue de la période d'essai. Les logiciels libres de droits (dit « logiciels libre »s) peuvent être installés avec l'accord du responsable Tice de l'établissement.

- Les utilisateurs s'engagent à ne commettre aucune tentative de piratage ou d'accès à des serveurs sur lesquels ils n'auraient pas de droits.

▪ **Respect du droit des personnes.**

L'utilisation des images sur les sites personnels ou blogs est strictement limitée par la loi. Pendant les cours, la prise de photographie, ou l'enregistrement audio (ou par tout autre moyen) est strictement interdite. Les propos rapportés sur les sites personnels, ou blogs, ne peuvent être diffamatoires. Les images ne doivent pas être mises en ligne sans l'accord des personnes concernées. En cas de manquement à ces règles, la responsabilité pénale de l'auteur, et du propriétaire du blog, serait engagée.

▪ **Production de documents**

Les documents diffusés sur l'internet doivent respecter la législation en vigueur, et en particulier:

- Respecter la loi sur les informations nominatives.

- Respecter la neutralité et la laïcité de l'Éducation Nationale.

- Prohiber toute forme de provocation et de haine raciale, et plus généralement toute forme d'apologie (crime, racisme, négationnisme, crimes de guerre...).

- Respecter le code de la propriété intellectuelle (droits d'auteurs). En particulier, le nom de famille et l'image des élèves ne doivent pas figurer sur les pages web sans accord parental.-

-

- En cas de production de documents sur l'internet, les textes, les images, les sons doivent être libres de droits ou, lorsqu'ils sont diffusés avec l'autorisation écrite de leurs auteurs, avec l'indication de leur source, conformément aux lois en vigueur.

- Pour des documents sans mention de copyright et provenant d'autres serveurs internet, il faut apporter une mention spéciale : « Ce document est issu de l'internet sans mention de source. S'il est soumis à copyright, merci de nous en informer. »

▪ **Utilisation des réseaux WIFI**

Ces réseaux sont réservés aux enseignants ainsi qu'aux étudiant(e)s des sections supérieures de l'établissement.

L'accès au réseau (ouvert de 7h00 à 22h30 en semaine) est soumis :

- au relevé et à l'enregistrement, sur le serveur pédagogique, de l'adresse physique de la carte réseau sans fil (adresse MAC) du micro-ordinateur portable de l'utilisateur ;
- à la délivrance d'une clé de sécurité (WPA ou autre), régulièrement modifiée

L'utilisateur du réseau sans fil s'engage notamment :

- à ne pas diffuser cette clé
- à ne pas mettre à disposition d'autrui son poste personnel, notamment aux élèves mineurs de l'établissement
- à respecter l'ensemble des spécifications de la présente charte.

▪ **En résumé...**

Le non-respect de ces règles entraîne immédiatement l'exclusion de l'accès aux services de l'internet et de la messagerie accessibles depuis l'établissement, ainsi que l'application des sanctions prévues au règlement intérieur.

Lu et approuvé,

Nom

Prénom

Section